

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, rue Haute
1300 WAVRE

Dépôt à WAVRE 1



Wavre. La Rue du Commerce.

Club Philatélique de Wavre

Composition du Comité :

Président : Hubert HAVRENNE Tél.: 010/84.44.42
Ruelle Bavay, 4
1390 ARCHENNES

Vice-Président : Pierre GILSON Tél.: 010/24.13.13
Champ des Monts, 9
1300 WAVRE

Trésorier : Alain PIPART Tél.: 010/22.37.79
Chée. de Louvain, 76
1300 WAVRE

Secrétaire : Guy OTTEN Tél.: 010/22.25.12
Rue Haute, 24
1300 WAVRE

Responsable des nouveautés : André CLUSMAN
Chée. de Jodoigne, 79
1390 BIEZ Tél.: 010/84.17.93

Responsable des circulations : Jean DERAED
Rue Jean-Philippe, 23
1380 OHAIN Tél.: 02/653.04.49

Commissaire : Daniel EGGEN
Rue Jos. Wauters, 57
1300 WAVRE Tél.: 010/22.25.02

REUNIONS : tous les troisièmes jeudis du mois à 19h.30

LOCAL : BRASSERIE du COMMERCE
Rue du Commerce, 26 à WAVRE

COTISATION : 250 F. par an (100 F. pour les moins de 25 ans)
à verser au compte : **556-0191470-53**

JOURNEE D'ECHANGES : le troisième dimanche d'octobre
de 9h.00 à 18h.00
Hôtel de Ville de Wavre

SERVICES OFFERTS :

- Circulations de carnets à choix
- Fournitures des nouveautés parues dans le monde entier
- Fournitures philatéliques (catalogues, classeurs...)
- Réalisations inter-membres lors des réunions du 3e jeudi du mois
- Location des catalogues "Yvert & Tellier", C.O.B.
- Expertise de pièces rares ou douteuses
- Exposés philatéliques lors des réunions du 3e jeudi du mois.

Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

GILSON et Cie. S.A.
1300 WAVRE

Chaussée de Louvain, 157 ☎ 010/24.13.13

AU DRAPEAU BELGE

S.A.R.L.

**Prêt à porter pour
hommes**

*

**Rue Haute, 24
1300 WAVRE**

Tél. : 010/22 25 12

*

**A votre service
depuis septante ans**

BRASSERIE DU COMMERCE

**Local du
Club philatélique**

**Rue du Commerce, 26
1300 WAVRE
Tél. : 010/22 59 62**

*

**Bières indigènes et
étrangères
Vins sélectionnés
Restauration "à la Belge"**

PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa
Par années - séries complètes et dépareillées ** - * - ob.

Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés
F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres
Stock important de "précurseurs"

Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix "club"
expédié gratuitement.

Fabricant grossiste en matériel cartophile

Victor **JANCART**
rue Charles Harmegnies, 14
7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

TÉL.: 064/ 66 33 72

R.C.Mons : 54 196

T.V.A. 618058363

Le T.U.C. (ancien canard de Gailly) paraît mensuellement
(12 x par an). Chaque fois 4 à 6 pages d'informations suivies
de +/- 800 lots (vente sur offres).

Demandez un numéro "spécimen" gratuit.

Même adresse

Prochaine réunion du club :

le jeudi 16 mars 1995

à partir de 19h.30, en la salle du premier étage de la "Brasserie
du Commerce", rue du Commerce, 26 à Wavre.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de
19h.30.

Mini-causerie : La méfiance envers les timbres classiques"
par Hubert HAVRENNE, président du club philatélique de Wavre.

Distribution des nouveautés par André Clusman.

Tombola animée par Jean Deraed

Belgique : N° 1627/37 (20) ** - Belgica 72	4500 BEF
Belgique : N° BL 8 ** - Monument Roi Albert	1100 BEF
Belgique : N° 2193/96 ** - Solidarité	250 BEF
Belgique : N° 2273B/2276B ** - La mer	220 BEF
Belgique : N° 2146/49 ** - Abbayes	210 BEF
Belgique : N° 2108/10 ** - Solidarité	180 BEF
Belgique : N° 2170/73 ** - Transports publics	160 BEF
Belgique : N° 2225/28 ** - Personnalités belges	155 BEF
Belgique : N° 2205/07 ** - Culturelle	125 BEF
Belgique : N° 1999/2000 ** - Handicapés	100 BEF
Allemagne : N° 667 ** - 2e expo phil. Berlin	160 FRF
Saint-Marin : Noël 94 - Expo canine - FDC	100 BEF
France : N° 960 ** - Natation	20 FRF
Luxembourg : N° 1201/02 ** - Schifflange...	12 FRF
Ruanda-Urundi : N° 107, 111.13 *	72 BEF

BAREME DES ENCHERES

De nombreux nouveaux membres ont rejoint nos rangs au cours
de 1994. Afin de leur permettre de participer avec succès à nos
ventes, nous vous donnons ci-dessous le barème des enchères
utilisé au cours de nos ventes :

- de 51 à 100 Fr :	5 Fr.
- de 101 à 200 Fr :	10 Fr.
- de 201 à 500 Fr :	20 Fr.
- de 501 à 2000 Fr :	50 Fr.
- de 2001 à 5000 Fr :	100 Fr.
- au-dessus de 5000 Fr :	200 Fr.

Nous rappelons qu'il est possible de rentrer des offres par écrit.
Celles-ci doivent être adressées au secrétaire avec mention du
prix maximum pour chaque lot.

MUSEE DE L'EAU ET DE LA FONTAINE

Association sans but lucratif



Nous recevons aussi

vos téléfax au

☎ 067/64.73.86

Monsieur HUBERT HAVRENNE
Club Philatélique de WAVRE
4 Rue de Bavay

1390 ARCHENNES

Ronquières le 30.01.95

Cher Monsieur,

Ces quelques mots afin de vous remercier vivement ainsi que toute votre équipe pour l'excellente collaboration que vous avez apporté au Musée de l'Eau et de la Fontaine lors de la prévente du timbre consacré au musée.

Je puis vous assurer que nous avons apprécié à sa juste valeur l'effort accompli par chacun des membres de votre équipe pour assurer à cette manifestation le succès escompté.

Les médias - presse écrite, radio et tv -, (nous vous adressons une copie des articles de la presse écrite) nous ont également beaucoup aidé.

Je pense que le succès de foule, le succès auprès des médias et le succès de la vente des timbres et feuillets est dû aux actions que nous avons menés ensemble dans un parfait esprit de collaboration. Soyez -en remercier et nous vous prions d'adresser toute notre reconnaissance à votre équipe.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux,

Jean-Pierre COURTOIS
conservateur,

MUSEE:
63 AVENUE HOOVER
B-1332 GENVAL-LES-EAUX
☎ 02/654.19.23



SECRETARIAT DE L'A.S.B.J.:
33 RUE MONT DE L'ESCAILLE
B-7090 RONQUIERES
☎ + ☐ 067/64.73.86

XVII.) COLIS POSTAUX "CONTRE REMBOURSEMENT" - "PAS DE C.C.P."

a.) REGLE GENERALE

APRES ENCAISSEMENT DU REMBOURSEMENT AUPRES DU DESTINATAIRE, LA LIQUIDATION DU MONTANT DOIT ETRE FAITE LE JOUR MEME PAR L'ORGANISME AYANT PROCEDE A LA REMISE DU COLIS.

b.) PROCEDURE AVANT LA 01/07/1952

LIQUIDATION EFFECTUEE :

- PAR LA POSTE : VERS LE C.C.P. DE L'EXPEDITEUR (SI LE BULLETIN D'EXPEDITION LE MENTIONNE)
OU
AU MOYEN D'UN MANDAT-POSTE
- PAR LA S.N.C.B. : VERS LE C.C.P. DE L'EXPEDITEUR (SI LE BULLETIN D'EXPEDITION LE MENTIONNE)

LES FRAIS ENTRAINES PAR L'ETABLISSEMENT D'UN MANDAT-POSTE OU D'UN CHEQUE POSTAL ETAIENT DEFALQUES DU REMBOURSEMENT A LIQUIDER A L'EXPEDITEUR.

c.) PROCEDURE DU 01/07/1952 AU 11/12/1975

A PARTIR DU 01/07/1952, LA PRESENCE DU NUMERO DE C.C.P. DE L'EXPEDITEUR ETAIT VIVEMENT SOUHAITEE SUR LE BULLETIN D'EXPEDITION. LES EXPEDITEURS, NE POSSEDANT PAS DE NUMERO DE C.C.P., POUVAIENT PERCEVOIR LA LIQUIDATION DU REMBOURSEMENT SOIT PAR MANDAT-POSTE OU SOIT PAR CHEQUE POSTAL; CEPENDANT, ILS DEVAIENT ACQUITTER UNE TAXE LORS DE L'ACCEPTATION DU COLIS.

CETTE TAXE EST APPELEE COMMUNEMENT : TAXE SECONDAIRE

LA TAXE POUR LA NON-POSSESSION D'UN NUMERO DE C.C.P. DOIT ETRE CONVERTIE EN :
- TIMBRES ORDINAIRES "CHEMIN DE FER" SI LE COLIS EST ACCEPTE PAR LA S.N.C.B.
- TIMBRES-POSTE ORDINAIRES SI LE COLIS EST ACCEPTE DANS UN BUREAU DE POSTE

TABLEAU DES TAXES SECONDAIRES

DATES	TARIFS
01/07/1952	4 Frs.
15/04/1961	5 Frs.
01/01/1971	12 Frs.

d.) PROCEDURE A PARTIR DU 12/12/1975

A PARTIR DU 12/12/1975, LES COLIS POSTAUX CONTRE REMBOURSEMENT NE SONT PLUS ACCEPTEES SI LE NUMERO DE C.C.P. DE L'EXPEDITEUR N'EST PAS MENTIONNE SUR LE BULLETIN D'EXPEDITION.

COLIS POSTAL DE 0 A 5 Kgs. "CONTRE REMBOURSEMENT" - PAS DE C.C.P.

TAXE PRINCIPALE DU 01/08/1961 AU 31/12/1962
 FRAIS ACCESSOIRES DU 10/08/1959 AU 31/12/1970
 TAXE SECONDAIRE (PAS DE C.C.P.) DU 15/04/1961 AU 31/12/1970

Tarif « Marchandises » Fasc. V. Ch. II, ch. 7

D. C. 1985
 (B) **REMBOURSEMENT**

Lotissement - Leitungsweg
FLI

379

Destination (2)
 Bestimmungsort (2) *Horien-Hozemont*

Destinataire : *M. J. Genot*
 Empfänger : *Liege*

Marque : *Horien-Hozemont*
 Zeichen

Reboursment
 Nachnahme (1)

Compte chèques post.
 Postscheckkonto N°

Valeur déclarée (1) - Wert

Valeur assurée à la Cie F. I. G. B. S.
 Bei der Europäischen Verkehrs...

Expéditeur : *P. J. Genot*
 Absender : *so. Pont d'yle Liege*

En cas de non livraison, prière de
 Kann die Sendung nicht abgeliefert
 werden, so bitte ich

Nature de la marchandise (obligatoire pour envois FRAGILES)
 Art des Gutes (verpflichtend für ZERBRECHLICHE bzw. VER-
 OR FERIALE)
 DIEBILICHE Sendung(en):

(1) En toutes lettres. - (2) Réserve à l'Administration. - (3) En chiffres.
 (1) In Buchstaben. - (2) Von der Verwaltung ausstellen. - (3) In Ziffern.

Colis reçu - Kollo empfangen
 le *1/12/61* au

COLIS POSTAL, AYANT UN POIDS DE 1 Kg., EXPEDIE CONTRE REMBOURSEMENT DE 1042 Frs. DE LIEGE A HORION-HOZEMONT LE 1/12/1961.

TAXE PRINCIPALE DE 0 A 5 Kgs. 24,00 Frs.
 TAXE SECONDAIRE (PAS DE C.C.P.) 5,00 Frs.
 FRAIS ACCESSOIRES (REMBOURSEMENT DE PLUS DE 1000 Frs.)
 JUSQUE 1000 Frs. : 12 Frs. + PAR 100 Frs. EN
 PLUS + 0,25 Frs. = 12 Frs. + (0,25 Frs. X 1)
 FORCEMENT EVENTUEL AU FRANC SUPERIEUR 13,00 Frs.

ACHEMINEMENT : BUREAU D'ACCEPTATION : LIEGE 1
 BUREAU DE DISTRIBUTION : LIEGE GUILLEMINS (ABREVIATION FL 1)
 LIEU DE DESTINATION : HORION-HOZEMONT

XVIII.) COLIS POSTAUX "CONTRE REMBOURSEMENT" - "LIVRAISON IMMEDIATE" - "EXPRES"

a.) MODALITES D'ACCEPTATION

- LES COLIS POSTAUX PEUVENT ETRE GREVES DE REMBOURSEMENT JUSQU'A CONCURRENCE DE 5000 Frs.
- CES COLIS PEUVENT ETRE REMIS, A LA DEMANDE DE L'EXPEDITEUR, PAR PORTEUR SPECIAL

b.) ACCEPTATION AU TRANSPORT

LE BUREAU D'ACCEPTATION APOSE SUR LE COLIS ET SUR LE BULLETIN D'EXPEDITION L'ETIQUETTE OU LA GRIFFE "REMBOURSEMENT" ET Y INSCRIT EN CHIFFRES ARABES LE MONTANT A PERCEVOIR. DEPLUS, AFIN D'ATTIRER L'ATTENTION DU PERSONNEL SUR LES COLIS POSTAUX "CONTRE REMBOURSEMENT" A REMETTRE A DOMICILE SANS RETARD, LES PREPOSES ONT L'OBLIGATION D'APPOSER SUR LE BULLETIN D'EXPEDITION SOIT LA GRIFFE OU L'ETIQUETTE EXPRES SOIT L'ETIQUETTE LIVRAISON IMMEDIATE.

c.) LIVRAISON

LES COLIS POSTAUX CONTRE REMBOURSEMENT - LIVRAISON IMMEDIATE OU EXPRES SONT REMIS A DOMICILE TOUS LES JOURS Y COMPRIS DIMANCHES ET JOURS FERIES ASSIMILES JUSQUE 21 HEURES.

LA REMISE A DOMICILE S'EFFECTUE PAR :

- PORTEUR SPECIAL DE LA S.N.C.B.
- LE CAMIONNAGE DE LA S.N.C.B.
- PORTEUR SPECIAL DE LA POSTE (DANS LES LIMITES DES POSSIBILITES DES BUREAUX)

LA S.N.C.V. N'ASSURE PAS L'ACCEPTATION ET LA REMISE A DOMICILE DE CES COLIS, MAIS PARTICIPE A L'ACHEMINEMENT.

d.) AFFRANCHISSEMENT

LA TAXE POUR LES PRESTATIONS "REMBOURSEMENT", "LIVRAISON IMMEDIATE" ET "EXPRES" DOIT ETRE CONVERTIE EN : - TIMBRES ORDINAIRES "CHEMIN DE FER" SI LE COLIS EST ACCEPTE PAR LA S.N.C.B.
 - TIMBRES-POSTE ORDINAIRES SI LE COLIS EST ACCEPTE DANS UN BUREAU DE POSTE

e.) TAXES POUR LES PRESTATIONS "REMBOURSEMENT" - "LIVRAISON IMMEDIATE" - "EXPRES"

CES TAXES SONT APPELEES COMMUNEMENT : FRAIS ACCESSOIRES

TABLEAU DES FRAIS ACCESSOIRES

VOIR CHAPITRES : XIII - XIV - XVI

f.) REMARQUE

LES COLIS PEUVENT ETRE EGALEMENT GREVES D'UN TAXE SECONDAIRE POUR LA NON-POSSESSION DE C.C.P. VOIR CHAPITRE : XVII

COLIS POSTAL DE 0 A 5 Kgs. "CONTRE REMBOURSEMENT" - "LIVRAISON IMMEDIATE"

TAXE PRINCIPALE DU 20/10/1951 AU 31/12/1953
FRAIS ACCESSOIRES (REMBOURSEMENT) DU 01/07/1952 AU 09/08/1959
FRAIS ACCESSOIRES (LIVRAISON IMMEDIATE) DU 01/05/1951 AU 31/12/1962

EXPRESS

Dadelijk bestellen
Livraison immédiate

951

Destination La Calamine

Destinataire garage Savalle
19 Avenue Liège
20 - Calamine

Remboursement (1)
Compte chèques post. N° 484061

Valeur déclarée (1)

Valeur assurée à la Cie Européenne (1)

SOGRAMO

100 rue de l'Amérique 49

Je prie de renvoyer
ce colis
Adressé (pour envois FRAGILES ou PERISS-
pièces d'auto.

(2) Réserve à l'administration.

Colis reçu - Colis échangés

COLIS POSTAL, AYANT UN POIDS COMPRIS ENTRE 1 ET 3 Kgs., EXPÉDIÉ CONTRE REMBOURSEMENT DE 931 FRS. ET EN LIVRAISON IMMÉDIATE D'IXELLES À LA CALAMINE LE 19/09/1952.

TAXE PRINCIPALE DE 1 A 3 Kgs.	17,00 FRS.
FRAIS ACCESSOIRES (REMBOURSEMENT DE 901 A 1000 FRS.)	12,00 FRS.
FRAIS ACCESSOIRES (LIVRAISON IMMEDIATE)	7,00 FRS.

ACHEMINEMENT : BUREAU D'ACCEPTATION : IIXELLES 4
BUREAU DE DISTRIBUTION : HERBESTHAL (ABREVIATION FHR 1)
LIEU DE DESTINATION : LA CALAMINE

BIBLIOGRAPHIE

H. CAPRASSE
LES COLIS POSTAUX DE 1932 A 1978 (MARCOPHILA)

LEGRAND
LES COLIS POSTAUX

W. VAN RIET
DE POSTCOLLI - DE BINNENLANDSE DIENST IN DE POST (MARCORAMA)

DOCUMENTATION PERSONNELLE (AVIS, NOTES DE SERVICE, REGLEMENTS, FASCICULES)

REMERCIEMENTS

MADAME V. VERHULST (MEMBRE DU CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE)

MONSIEUR A. PIPART (TRESORIER DU CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE)

MONSIEUR D. GOFFIN (PRESIDENT DU CLUB PHILATELIQUE DE JODOIGNE)

MONSIEUR C. ROELANDT (RECEVEUR-CHEF DE LA GARE DE BRUXELLES QUARTIER-LEOPOLD)

MONSIEUR E. GALLOY (RECEVEUR DE LA GARE D'OTTIGNIES)

GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

Par suite de la modification des tarifs postaux, (le port de la lettre ordinaire passe au 1er février de 14 à 16 frs), l'Entreprise des Postes et Télécommunications mettra en vente les valeurs postales de 2F., 10F. et 16F dans la série courante à l'effigie de S.A.R. le Grand-Duc.

Il sera émis aussi une nouvelle carte postale à 16F. Elle commémore le 125e anniversaire de l'introduction de la carte postale au Luxembourg.

REALISATION DES LOTS "BROCANTES"

A partir du mois de mars 1995, les lots "Brochantes" seront limités au nombre de cinq (5), et ce afin de :

1. ménager la voix du président
2. présenter des lots variés
3. ne pas trainer la réunion en longueur.

Dans la mesure du possible, les lots seront réalisés lors de la réunion même; lorsque le quota de 5 lots sera atteint, les lots "Brochantes" excédentaires seront immédiatement reportés à la réunion suivante.

MERCI de votre compréhension.

Pour le comité : D. Eggen (commissaire)

PHILATÉLIE

10 23/1/95

Belgique

La Poste émettra le 30 janvier une série « Promotion de la Philatélie » dédiée aux musées peu ou mal connus de Belgique.

Deux valeurs à 16 F, grevées d'une surtaxe de 3 F la composent : elles sont consacrées au musée du Lan à Courtrai et au musée de l'Eau et de la Fontaine à Genvai.

Un bloc-feuillet coloré de format 125 x 90 mm, contenant un timbre de 34 F, complète l'émission et promotionnelle, lui, le musée international du Carnaval et du Masque à Binche.

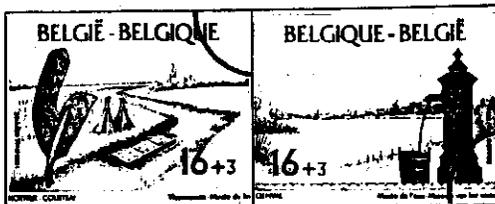
Dessinée par Jacques Doppé, cette série au tirage illimité sera imprimée en héliogravure sur papier polyvalent phosphorescent. Feuilles de 40 unités de format (images) 45,5 x 33 mm (une planche).

La vente aura lieu du 30 janvier au 31 mars dans tous les bureaux de poste, et jusqu'au 31 décembre au Service des collectionneurs, Division 1.1.4.2, Centre Monnaie à 1000 Bruxelles.

Une mise en prévente sera organisée les 28 et 29 janvier aux bureaux de poste provisoires ouverts de 10 à 17 h dans la salle de l'école des Frères, rue des Masures 21 à 7130 Binche (motif de l'oblitération spéciale : panier de Gille), au musée national du Lin, E. Sabbelaan 4 à 8500 Courtrai (☎ 056/21 01 38) et au musée de l'Eau et de la Fontaine (☎ 02/854.19.23 ou 067/64.73.86), avenue Hoover 63 à 1332 Genvai (t. à d. en forme de goutte d'eau contenant la fontaine du motif du timbre-poste).

Le 30 janvier, sera émis un aérogramme imprimé en vert et sur lequel figure un timbre-poste de 36 F représentant un avion du type « Airbus A 310 ». Cet entier sera proposé dans les quatre versions linguistiques usuelles.

Les cartes marcopiles (vertes) n'informeront plus



de l'ouverture des bureaux de poste provisoires munis d'une oblitération spéciale, et non plus des lieux de prévente et de leurs oblitérations, informations déjà contenues dans les notices philatéliques, annonce La Poste, ces informations étant déjà contenues dans les notices philatéliques.

Une mesure qui s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de Philapost, afin de rationaliser sa gestion, est-il encore précisé dans le communiqué signé par Frank Daniëls, directeur de ce service.

La Poste communique que nonobstant le fait que l'Autriche, la Finlande et la Suède font partie depuis le 1^{er} janvier 1995 des pays de l'Union européenne, elle a décidé de maintenir le tarif international pour ces pays, étant donné que l'application du tarif intérieur ne peut se faire que sur base

d'accords bilatéraux lesquels n'ont jusqu'à présent pas encore été conclus.

Par conséquent, les lettres normalisées jusqu'à 20 g, à destination des trois pays précités, restent soumises à un affranchissement de 30 francs belges.

Dans le cadre de la prévente du timbre « Echecs » à Bruxelles, la Fédération r. belge des Echecs organise le samedi 18 mars une simultanée opposant 30 participants au maître Mikhaïl Gourevitch.

Cette manifestation se déroulera de 13 à 16 h 30 au restaurant de La Poste, 2^e étage du Centre Monnaie, à Bruxelles.

Cinq participants philatélistes seront invités à participer à cette rencontre de haut niveau. Les candidatures sont à adresser avant le 20 février à : Philapost (Marketing), Candidature au tournoi d'échecs, Centre Monnaie, 1000 Bruxelles.

GENVAI Expositions en cascade

Le Musée de l'eau et de la fontaine, à Genvai, tient la route. L'an dernier, l'exposition consacrée aux bonsais eut tant de succès qu'elle est, à nouveau, prévue au programme '95. Entre les fontaines du musée, « Bonsais et orchidées » se laisseront admirer durant le week-end de Pâques, soit les 15, 16 et 17 avril.

D'ici là puis jusqu'au 10 décembre, les expositions « Fontaines de Belgique » et « Distribution de l'eau » et « L'Eau douce » restent accessibles au public tous les week-ends et jours fériés de 10 à 18h. En semaine, les groupes peuvent suivre une visite guidée si tel est le souhait qu'ils formulent en appelant le 067/64.73.86.

Un timbre « Musée de l'eau et de la fontaine » vient d'être émis par la poste dans le cadre de l'opération Promotion de la philatélie. Une prévente de ce timbre sera organisée les samedi 28 et dimanche 29 janvier de 10 à 17h, parallèlement à la tenue d'une exposition philatélique en ce même musée. L'entrée sera gratuite pour tous les amateurs. L'adresse: avenue Hoover 63, à 1332 Genvai.

Pour tout renseignement: 067/74.73.86.



Entre les fontaines du musée seront exposés des dizaines de bonsais et d'orchidées

VLAN B.W = 11-1-95

Brabant wallon Une fontaine dans son jardin

Pour ceux qui souhaitent installer une fontaine au jardin (*Rustica hebdo* n° 1297), une visite au musée de l'Eau et de la Fontaine s'impose. Près du lac de Genvai, un père et son fils ont fondé ce petit musée pour y exposer leur collection exceptionnelle de fontaines anciennes et contemporaines et aussi pour faire partager leur enthousiasme. Le musée a pris beaucoup d'extension et abrite aujourd'hui des expositions

temporaires, ainsi qu'un petit centre de documentation. Toute information pratique (sculpteurs, artisans spécialisés...) peut y être obtenue. La prévente d'un timbre à l'effigie du musée aura lieu les 28 et 29 janvier.

❑ Musée de l'Eau et de la Fontaine, 63, avenue Hoover, 1332 Genvai. Ouvert week-end et jours fériés de 10 h à 18 h. Tél. : 02/654 19 23 ou 067/64 73 86 (depuis la France, ce numéro doit être précédé du 19/32).

RUSTICA HEBDO (FRANCE) 18/1/95

PHILATÉLIE *LS 25/1/95*

La Poste émet, lundi prochain, une série de trois timbres spéciaux. Les sujets de ces vignettes sont le musée du Lin, à Courtrai, le musée de l'Eau et de la Fontaine, à Genvai, et le musée international du Carnaval et du Masque, à Binche.

Une prévente est organisée, samedi 28 et dimanche 29 janvier, de 10 à 17 heures : à la salle de l'école des Frères, rue des Masures, 21, à Binche; au musée de l'Eau et de la Fontaine, avenue Hoover, 63, à Genvai; au musée national du Lin, E. Sab-belaan, 4, à Courtrai.

MUSEE DE L'EAU ET DE LA FONTAINE

63 avenue Hoover - 1332 GENVAI
Tél. 02/654.19.23 - 067/64.73.86

28 ET 29 JANVIER 1995 DE 10 A 17.00 H

PREVENTE DU TIMBRE

«Musée de l'Eau et de la Fontaine»

émis par LA POSTE dans le cadre des journées «Promotion de la Philatélie».

JACQUES DOPPEE, dessinateur du timbre sera présent le 28/1/95
exposition philatélique en collaboration avec le Club Philatélique de Wavre.

ENTREE GRATUITE AU MUSEE.

0202PV021

Genvai

Musée de l'eau et de la fontaine

Les 28 et 29 janvier, le Musée de l'eau et de la fontaine connaîtra une animation particulière grâce à la prévente philatélique de la première série de timbres-poste spéciaux de 1995. L'émission comporte trois timbres dont un est consacré au Musée de l'eau et de la fontaine, 63, avenue Hoover.

L'organisation de la prévente de ces timbres a été confiée au Club philatélique de Wavre.

Rens : 010/84.44.42.

LS PUBLICITEEROR JANVIER 95

UNE PRÉVENTE LES 28 ET 29 JANVIER

D.H. 21-1-95

Le timbre du musée de l'Eau et de la Fontaine

GENVAL-LES-EAUX - C'est un superbe cadeau que La Poste a décidé d'offrir au musée de l'Eau et de la Fontaine de Genvai. En effet, que souhaiter de mieux que la promotion d'un tel lieu par un timbre qui lui est spécialement consacré? Un timbre à 16+3F émis en même temps que deux autres, eux aussi consacrés à des musées nationaux - celui du Lin à Courtrai et celui du Carnaval et du Masque à Binche - et dessinés par le Bruxellois Jacques Doppée, déjà bien connu des philatélistes du Brabant wallon pour avoir réalisé le timbre consacré à la reconstitution de la bataille de Waterloo.

Le musée de l'Eau et de la Fontaine de Genvai méritait bien ce coup de pouce. Ne fût-ce que pour remercier le dévouement, entièrement bénévole, de son fondateur, le bien nommé Jean-Pierre Courtois.

C'est qu'il n'est pas facile, avec un budget qui doit tourner cette année aux alentours des deux millions de francs, de réaliser sans cesse des agrandissements et d'accueillir des expositions de prestige. D'autant que les subsides promis en 1993 par la Communauté française pour l'arrangement des vitrines (40 % sur le montant total) ne sont toujours pas arrivés. D'autant plus aussi qu'il se voit obligé de payer les cotisations sociales des deux guides qui mettent leur talent au public pour expliquer au mieux l'histoire de la fontaine dans notre pays.

Et pourtant, malgré tout cela, le musée de Genvai a vu son chiffre de fréquentation exploser, passant de 2.514 visiteurs en 1989 à 12.548 en 1994. Chapeau !

Grâce au Cercle philatélique de Wavre

C'est le week-end des 28 et 29

janvier, de 10 h à 17 h, que le timbre sur le musée de l'Eau et de la Fontaine sera mis en vente pour la première fois, au musée même, sis au numéro 63 de l'avenue Hoover. Et ce grâce à la collaboration du Cercle philatélique de Wavre, présidé de main de maître par Hubert Havrenne. Les trois timbres émis seront vendus, avec oblitération spéciale, au profit de la promotion de la philatélie. Trois francs sur les 19 demandés serviront à cet effet.

L'artiste Jacques Doppée qui a réalisé les trois timbres sera présent le samedi pour expliquer au public sa manière de travailler. Il lui aura fallu quatre mois de travail pour y arriver. Un travail minutieux sur un format quatre fois plus grand que le timbre final.

- Jacques Doppée : « Le plus difficile dans mon travail, c'est le choix des thèmes. Pour illustrer le musée de l'Eau et de la Fontaine, j'ai opté pour le lac de Genvai

devant lequel apparaît la première fontaine publique du pays. Pour le musée du Lin, j'ai représenté un paysage typique avec, en avant-plan, l'encan, cet instrument de bois servant à enlever l'écorce du lin. Enfin, pour le musée du Carnaval et du Masque, le seul à être édité en bloc feuillet, j'ai choisi des masques des cinq continents, celui de Binche se trouvant bien évidemment sur le timbre ! »

J.-P.V.

Rens. : 02/654.19.23 ou 067/64.73.86.



Un dessin très stylisé. (Doc. DH)



MM. Havrenne, Courtois et Doppée prêts pour la prévente. (Doc. DH)

Un timbre couronne une fréquentation à la hausse

Eaux florissantes au musée de Genval

C'est un grand honneur pour nous. Une reconnaissance du travail que nous effectuons bénévolement depuis cinq ans. Nous espérons que cela attirera encore de nouveaux visiteurs.

Comblé, Jean-Pierre Courtois, le conservateur du Musée de l'eau et de la fontaine, à Genval. On le comprend : la Poste a décidé de consacrer un timbre à son musée. C'est le dessinateur Jacques Doppée qui l'a dessiné, dans le cadre d'une action de promotion de la philatélie (lire ci-dessous). Il sera mis en vente ce week-end, dans les locaux du musée (1).

Ce timbre fait partie d'une série consacrée à trois « petits » musées belges : celui du lin à Tournaï, celui du carnaval et du masque à Binche ainsi que celui de l'eau et de la fontaine à Genval. Il arrive comme un couronnement pour ce dernier. Depuis sa création à la fin 1989, son nombre de visiteurs n'a cessé de croître.

— En 1994, nous avons enregistré 12.548 entrées payantes, confirme fièrement Jean-Pierre Courtois. Soit 53 % de plus qu'en 1993, 60 % de plus qu'en 1992 et près de 80 % de plus qu'en 1991 !

Ce qui fait le succès de ce site situé en bordure du lac de Genval ? D'abord, la qualité de ses salles permanentes. Ensuite, ses grandes expositions temporaires. Fontaines de Paris, d'Europe, de Suisse. « L'homme et l'eau », « L'eau, c'est la vie », elles ont attiré des milliers de curieux. Comme celle de bonsais et d'orchidées : le week-end pascal, elle a rassemblé 1.500 personnes en 1993 et près de 3.500 l'an passé...

— Enfin, il y a le côté familial du musée, ajoute le conservateur. Même les enfants s'y amusent. Ils peuvent jouer avec l'eau, avec les fontaines, etc. Plus « cool » que dans les grands musées bruxellois !

Même s'il n'organisera pas d'exposition temporaire — et pour cause, il prépare déjà la très importante de 1996 sur les fontaines de Rome —, le musée de l'eau et de la fontaine déborde de projets pour 1995. À commencer par ce week-end du timbre, ces samedi 28 et dimanche 29 janvier. Outre l'ouverture d'un guichet postal, une exposition sera mise sur pied par le club philatélique de Wavre.

Ensuite, à Pâques, il y aura la troisième exposition de bonsais et d'orchidées. Enfin, le week-end du 15 août, le musée organisera un rallye touristique dont le but sera évidemment la découverte des... fontaines.

— Cela pourrait être le prélude à la réalisation de plusieurs circuits de découverte des fontaines dans chacune des provinces de notre pays.

Le musée espère aussi rééditer le concours « Quand les enfants racontent les fontaines » qu'il avait organisé en 1990, en collaboration avec les écoles primaires francophone du pays.

D. H.

(1) Samedi 28 et dimanche 29 janvier, de 10 à 17 heures, avenue Hoover, 63 à 1332 Genval. L'auteur du timbre sera présent le samedi. Renseignements : 067-64.73.86.

Le Soir : 27-1-95

Doppée, dessinateur « timbré »

Vive la philatélie ! C'est le cri (du cœur) lancé par la Poste à l'occasion de l'émission du timbre consacré au musée de l'eau et de la fontaine. D'une valeur de 16 francs, il sera mis en vente à 19 francs...



— Cette surtaxe de trois francs servira à promouvoir la philatélie, notamment auprès des jeunes, explique Jacques Doppée, l'auteur du timbre. Le nombre de collectionneurs est en effet en baisse depuis quelques années. La Poste essaye de renverser la tendance.

Le timbre du musée de Genval est le vingtième que réalise Jacques Doppée qui réalisa notamment celui de la bataille de Waterloo, en 1990. Né en 1946, il est diplômé des Beaux-Arts. Sa spécialité : les aquarelles, mais aussi les enluminures sur parchemins, les miniatures sur ivoire et la lithographie. Toutes choses que l'ordinateur ne peut pas faire, comme il dit.

— Chaque fois que la Poste me demande de réaliser un timbre, je procède de la même façon, révèle-t-il. D'abord, je me documente sur le sujet. Ensuite, je rencontre des spécialistes. Enfin, je me mets au travail.

Pour le musée de l'eau et de la fontaine, c'est bien sûr Jean-Pierre Courtois qu'a rencontré Jacques Doppée.

— Nous avons longuement dialogué, se rappelle-t-il. Il m'a aussi, bien sûr, fait visiter son musée. J'ai beaucoup appris.

Le résultat plaît particulièrement aux responsables du musée. La fontaine illustrée n'est autre qu'une des premières fontaines publiques qui ont existé à Genval. Derrière elle, on trouve bien entendu le célèbre lac.

— Pour pouvoir prendre de l'eau à cette fontaine, les gens devaient avoir une clé spéciale, précise le dessinateur. Cette clé, ils devaient aller la chercher



Le timbre du musée de Genval est le vingtième qu'a réalisé Jacques Doppée. Photo et repro P. J.

(en la payant) à l'administration de la commune. Une sorte de taxe, si l'on veut.

Comme les deux autres de la série à laquelle il appartient, le timbre du musée de l'eau et de la fontaine sera vendu dans les bureaux de poste du 30 janvier au 31 mars 1995. Ensuite, uniquement au service des collectionneurs de la Poste (Centre Monnaie à Bruxelles). Il bénéficie d'un tirage illimité. Et Jacques Doppée de conclure :

— Les timbres doivent être parlants sur les enveloppes. Ce sont un peu les ambassadeurs d'un pays à l'étranger. Personnellement, je trouve qu'on ne se donne pas assez le temps de les regarder...

D. H.

Le Soir : 27-1-95

QUELQUES REFLEXIONS AU SUJET DE LA COLLECTION DE TIMBRES

A. Et d'abord, qu'est-ce qu'une collection ?

Les dictionnaires s'accordent pour dire que c'est une réunion d'objets. Encore faut-il voir comment s'opère cette "réunion".

J'ai connu plusieurs "collectionneurs" qui se contentaient de découper les timbres des enveloppes ou des cartes postales qu'ils recevaient et de les glisser dans des vieilles boîtes à chaussures, se réservant le droit de les "arranger" quand ils en trouveraient l'occasion. La plupart du temps, cette occasion n'arrivait jamais et à leur décès on retrouvait ces boîtes plus ou moins pleines de timbres à nettoyer et non triés.... J'appelle ces "collectionneurs" des "enterreurs d'os". Ils feraient tout aussi bien d'abandonner la partie au profit de véritables amateurs.

B. Et puis, qu'est-ce qu'un timbre ?

Sans parler, ni des timbres sonores comme ceux de la voix, de la sonnette ou de la flûte, ni des timbres tampons, humides ou secs, servant de cachets-dateurs ou autres (encore que les cachets de la poste (marques postales) posés sur des lettres ou sur des enveloppes avant l'invention du timbre-poste aient une grande valeur en tant que "précurseurs"), nous nous pencherons plus spécialement sur le timbre de collection.

Il y a des timbres-fiscaux et il y a des collectionneurs - très peu nombreux à mon avis - qui conservent ce genre de timbres. Rappelons cependant que les timbres-fiscaux postaux sont catalogués et parfois fort chers. D'autre part, des timbres-fiscaux surchargés ont parfois servi pour l'affranchissement de lettres. Il y a enfin des timbres-poste de formes et de formats parfois fort différents et là nous en venons au véritable sujet de mon discours...

Les idées que je vais émettre sont les miennes et je n'oblige personne à partager mon point de vue, mais j'aimerais provoquer une polémique amicale sur ce sujet.

C. Il y a des timbres neufs et des timbres oblitérés.

Une collection contient généralement les deux espèces. C'est une erreur à mon avis. Il vaudrait mieux collectionner les uns ou les autres et ne pas les mélanger. Un timbre oblitéré coûte généralement moins cher qu'un timbre neuf. On l'obtient même souvent pour rien (timbres du courrier). Mais ce n'est pas la raison principale pour laquelle je préfère le timbre ayant terminé son cycle. J'estime qu'un timbre oblitéré est un timbre honnête qui a accompli sa destinée. Il a servi à affranchir un courrier et peut maintenant reposer en paix (Requiescat in pace). Le cachet qui l'oblitére prouve sa véracité (encore qu'il y ait parfois des oblitérations de complaisance ou même de fausses oblitérations). Le cachet - quand il est lisible - indique l'endroit et la date de départ. C'est l'histoire de sa vie active. C'est sa biographie. En un mot, le cachet glorifie le timbre.

Un timbre neuf, par contre, doit toujours être acheté par le commun des mortels collectionneurs. Je sais qu'il y a des "hauts placés" qui en reçoivent la collection gratuitement, mais je n'en fais pas partie. C'est un abus que je supprimerais si j'avais quelque chose à dire au Gouvernement. Que ces Messieurs se rassurent: je n'ai rien à y voir.

Mais le fait d'acheter des timbres neufs - à la poste ou ailleurs - pour les coller directement sur les pages d'un album a - à mon avis - quelque chose d'antipathique. C'est un peu comme la vestale qu'on empêche d'être mère, le cas du prêtre qu'on voue au célibat (encore que la chose puisse convenir à certains impuissants), de l'artiste dont on contrarie la vocation, de l'homme que l'on détourne de son devoir. C'est l'apanage du riche de pouvoir tout obtenir avec son argent, mais le timbre neuf se venge souvent : sa colle profite de la moindre humidité pour adhérer partout où il trouve appui. Une trop grande sécheresse - avec le temps - fait parfois craqueler la gomme et fendiller le timbre : justice immanente !

Les timbres neufs s'achètent souvent par séries complètes, alors que les timbres oblitérés s'obtiennent pièce par pièce. Et c'est une joie plus grande de pouvoir compléter une série que de se la procurer en bloc.

Certains m'ont dit que le dessin du timbre était mieux visible sur un exemplaire neuf. Si c'est l'effigie qui les intéresse, ils ont tort de ne pas acheter des encyclopédies illustrées en couleur où la reproduction est plus visible que sur le petit format d'un timbre. Par ailleurs, les oblitérations actuelles n'empêchent généralement pas la vision de l'image.

D. Il y a les collections par pays et les collections thématiques.

Il est un fait qu'on ne peut plus actuellement collectionner les timbres des pays du monde entier. Si - avant la dernière guerre mondiale - un seul catalogue annuel de petit format suffisait à les répertorier, il en faut actuellement neuf de grand format.

Mais si on ne peut plus collectionner les timbres du monde entier, est-ce une raison pour ne conserver que les timbres d'une seule contrée ?

Et même dans le beau pays de Flandre, il y a des autochtones qui ne collectionnent que les timbres belges à prédominance flamande : c'est là diminuer la collection de plus de la moitié.

On nous promet l'ECU pour bientôt : dans deux ans peut-être. Nous avons tendance à imiter les américains à tous points de vue. Aux Etats-Unis, ils n'ont qu'une monnaie : le dollar. Et les timbres émis servent dans le pays tout entier. Verrons-nous finalement des séries de timbres valables dans toute l'Europe ? La chose n'est pas impossible. Et ne regretterons-nous pas à ce moment de n'avoir pas fait plus attention aux timbres émis hors de nos frontières actuelles ?

A mon avis toujours, c'est une erreur de restreindre sa collection au seul pays où l'on habite.... Je constate qu'à Wavre notamment, tout le monde collectionne la Belgique et parfois rien que la Belgique.

Cela se retourne contre vous et je vais essayer de le prouver.

Collectionnant un seul pays, on en arrive vite au bout, achetant même le deux francs casqué ou la série d'Orval si on a le moyen et laissant ces cases vides si l'on est désargenté. Mais vous courez tous derrière les mêmes timbres et cela a deux conséquences diamétralement opposées : les timbres peu communs augmentent trop fortement de valeur et les timbres courants perdent au contraire de leur importance car on les boude : les belges les possèdent et les collectionneurs des autres pays s'y intéressent rarement.

On peut se procurer actuellement des timbres relativement anciens, beaucoup moins cher qu'avant 1940... Songez qu'avec les dévaluations successives, le franc de 1914 vaut plus de 400 frs. actuels. Un gâteau de 0,10 Fr avant 1914 vaut

ordinairement 40 Frs aujourd'hui. Un salaire mensuel de 100 Frs en 1914 correspond à un salaire de 40.000 Frs actuellement.

En consultant les carnets à choix, vous constaterez que l'acheteur de timbres neufs a souvent perdu son temps et sa peine.

Mais si l'on veut compléter sa collection par les timbres d'un autre pays, lequel choisir ? Evidemment, celui dont vous avez le plus grand nombre d'exemplaires dans vos classeurs. Arrangez-vous avec des collègues pour échanger en bloc leurs timbres de ce pays contre d'autres à leur convenance et ayez des correspondants dans le pays en question.

J'ai déjà parlé - généralement en mal - des collections thématiques dans un article précédent. La collection thématique ne peut se comprendre à mon avis que :

1. si elle a un rapport avec la profession exercée. Je comprends qu'un garagiste collectionne les autos, mais il devrait être le seul à pouvoir le faire.
2. si elle a un rapport avec un hobby ou une collection - par exemple collection de coquillages et collection de timbres sur les coquillages ou encore collection de timbres où figurent d'autres timbres - mais si vous voulez collectionner des fleurs ou des animaux (à moins d'être fleuriste ou vétérinaire), achetez plutôt les encyclopédies dont j'ai parlé plus haut.

E. Des albums

Aucun album imprimé ne devrait convenir à un véritable amateur. Il se procurera donc des feuilles vierges. Non seulement, cela lui coûtera moins cher, mais il aura le plaisir supplémentaire de tracer lui-même les cases qui lui conviennent.

1. Les fabricants d'album sont des marchands de papier. Moins ils mettent de timbres par feuille et plus le nombre de feuillets nécessaires augmente.
2. De plus, si vous possédez un bloc de quatre timbres différents se tenant (cas de plus en plus fréquent) et que l'album renferme quatre cases séparées en une ligne horizontale, allez-vous défaire ce bloc pour pouvoir déposer chaque timbre dans sa case respective ?

Il faut nettoyer les timbres du courrier dès qu'on en possède une quantité suffisante pour le faire. Après les avoir fait sécher sur du papier journal, il faudra les disposer par pays et par ordre chronologique d'émission dans différents classeurs : un par continent au début, un par pays quand la quantité l'exige... Mais ne soyez pas trop pressés pour insérer les timbres nouvellement émis dans leur album. Il y a deux raisons pour cela :

1. le premier exemplaire reçu sera rarement le plus beau. Il peut être mal centré, ou mal cacheté, être terne ou avoir une dent courte. Il vaut mieux pouvoir choisir entre plusieurs exemplaires celui qui sera le plus digne d'entrer dans la collection.
2. certaines séries courantes sont émises en plusieurs fois. Il vaut mieux réunir la série en une seule page que de l'éparpiller sur plusieurs feuillets.

Voilà quelques idées. J'attends - de pied ferme - vos réactions et commentaires (à envoyer à notre Secrétaire, Monsieur OTTEN). La revue manque d'articles ! Il est vrai qu'ils ne sont pas payés, mais ce n'est pas une raison pour ne pas écrire. Collectionneurs, à vos plumes. Vous pouvez rendre la revue plus vivante encore.

Qu'attendez-vous ?

STEVELINCK

Réalisation Inter-membres du jeudi 16 Mars 1995

Pays	Description	prix
1. BELGIQUE	1 PRECURSEUR DE TIRLEMONT A BXL DU 4/3/1834 (HERLANT TYPE 13 COTE 600) PORT 15 CENT.	150
2.	1 PRECURSEUR DE MARCHIENNE AU PONT A ST GHISLAIN EN POSTE RESTANTE DU 8/12/1847 PORT 3 DEC. PEU COURANT	175
3.	1 L. D'HOOGSTRAETEN A ZINTHOVEN DU 27/3/1860 T.P. 10 A (S/L 800) T.P. 4 MARGES	195
4.	1 L. DE CHATELINEAU A LOUVIERS (FRANCE) DU 4/2/1864 T.P. 16 (S/L 3500) + MARQUES PASSAGE	950
5.	1 L. D'ITTRE A BRAINE L'ALLEU DU 8/9/1897 T.P. 57 (S/L 200)	75
6.	1 L. EXPRESS DE RUIPELMONDE A GAND DU 6/9/1902 T.P. 56 58 (3) + GRIFFE EXPRESS (TARIF EXACT : L; 0,10 Fr. EXP. 0,25 FR.)	225
7.	1 L. DE BXL A GLAUCHAU (ALLEMAGNE) DU 14/1/1896 T.P. 56 + 72 (2) TARIF EXACT	145
8.	1 L. REC. DE VERVIERS A BXL DU 4/10/1933 T.P. 285 (5) TARIF EXACT L. 0,75 + REC. 1,75)	75
9.	1 IMP. DU 20/4/1966 D'ANVERS A BOOM (AFFR. MEC. A 0,60 Fr) TAXE A L'ARRIVEE PAR T.P. 850 (3), 851, 854, 926 T.P. REVETUS DE LA GRIFFE "T" + ETIQ; "REFUSE"	85
10. BELGIQUE 14/18	1 L. DE MOLENBEEK A TURNHOUT DU 29/7/1917 DESTINEE A UN PRETRE EMPRISONNE T.P. Occ. 15 + CENSURE MILITAIRE DE BXL + CENSURE DE LA POLICE MILITAIRE DE TURNHOUT PEU FREQUENT	200
11.	1 E.P. DE BERLIN A DEUX ACRENS (VIA KOMANDATUR DES ETAPES DE LESSINES) DU 29/10/1917. CACHET ROND DE LESSINES DU 1/11/1917 + CACHET TYPE ETAPES DES 2 ACRENS DU 11/1917	125
12. SERVICE	10 DOC. AFFR T. SERVICE 56A, 59, 66, 68, 69, 70, 71, 74 77, 78 ET 82	150
13.	1 C.P. DE BRUGES A NEERPELT DU 10/2/1940 T. SERVICE 22 (S/L 500)	100
14. OCCUPATION	1 C.P. DE POSTE MILIT. 9 A BXL DU 17/12/1924 T.P. Occ 43 + CACHET "MISSION INTERALLIEE DE CONTROLE DES USINES ET DES MINES"	95
15. EXPD 58	6 ENV. T.P. 1047 A 1052 OBL. 1ier JOUR DU 15/4/1958	75
16. LUXEMBOURG	1 L. EXPRESS D'ETTELBRUCK A TREVES DU 7/9/1942 T.P. REICH 709, 711, 716; 742, 743 TRES FRAIS	175
17. ALLEMAGNE/REICH	1 L. REC. DE CASTROP-RAUXEL A CHEMNITZ DU 3/5/1944 T.P. 710 ET 718	100
18. AFRIQUE DU SUD	1 ENV.-LETTRE REC. + T.P. 2 ET 2A DE NYLSTROOM (TRANSVAAL) A LOUVAIN DU 18/12/1924 + REEXPEDITION VERS BXL.	125
19. EGYPT	4 ENV.-LETTRES (DONT 1 VERS BXL) 1895/1896	80
20. F.D.C. BELGIQUE	35 F.D.C. ANNEE 1972 'DONT BELGICA	300
21.	VOL SPECIAL NAMUR/AMSTERDAM DU 22/6/1947 T.P. 749 + T.P. HOLLANDAIS 135 ET 140	150
22.	1ier VOL BXL/DETROIT ET RETOUR DU 09/4/1980	150
23.	1 ENV. 1iere LIAISON PAR ELICOPTERE BXL/COLOGNE DU 1/9/1953 T.P. 918 A 923 (T.P. OBL. 1250 Frs.)	250
24.	VOL COMMEMORATIF DU 1ier SERVICE AERIEN SABENA BXL/OSTENDE LYPNPE DU 17/9/1948 T.P. 6r. 8	100
25. LITTERATURE	BIBLIOTHEQUE DU COLLECTIONNEUR "LES TIMBRES" PAR R.P. AUDRAS EDIT. STOCK 1971	125

150
175
220
85
420
170
190
100
95
70
17
135
120
300
36
125
125

2095-152=2893

26.	FRANCE :	4	ob.	250	150	1340
27.	HONGRIE :	1495/1504	**	48	80	1367
28.	RWANDA :	1028/37	**	350	175	1273
29.		1038/45		275	130	
30.		1094/1101		230	115	
31.		1122/25		225	110	
32.		1149/58		300	150	
33.		1218/25		450	225	
34.		1232/39		260	130	
35.		1281/88		450	225	

36.	BELGIQUE :	2 (4 marges) P 62	ob.	2200	750	7040
37.		52		1500	475	
38.		58a (4)	**	900	390	
39.		74/80	*	11400	3000	
40.		80 (obl. centrale)	ob.	850	295	
41.		116 (4)	**	1600	600	
42.		117a		1400	550	
43.		147	ob.	6000	2000	
44.		179/81	**	700	295	
45.		188A (3)		840	375	
46.		189 (2)		220	100	
47.		240/44		550	220	
48.		375 + 375A		2400	990	
49.		846 (4)		1120	400	
50.		PA 15/23A		450	195	
51.		T.B. 1		2900	1150	

52.	ALLEMAGNE :	637	**	350	700	
53.		671		90	180	
54.		738		120	240	
55.	ALL. Occid.:	816/18		33	80	
56.		966/68		70	175	
57.		995/98		50	125	
58.	BELGIQUE :	946/51		5600	2500	
59.		BF 59		200	90	
60.	CONGO-BELGE :	1/2		1100	400	
61.	FRANCE :	3	ob.	350	350	
62.		206/08		410	300	
63.		422	**	70	140	
64.	Gde. BRET.:	1099		125	250	
65.		1145		110	220	
66.		1239		70	140	
67.	GUERNESEY:	62/65		45	110	

68.	JERSEY :	28/42	**	50	125	2105
69.		47/50		110	220	
70.	lie de MAN:	taxe 1/8		400	1000	
71.	LIECHTENSTEIN:	822/24		35	100	
72.		886/87		25	60	
73.		BF 8		980	2000	
74.	LUXEMBOURG :	943		43	105	
75.	ZAIRE :	896/905		200	90	
76.		1137/48		425	200	

77.	LUXEMBOURG :	294/99	ob.	2000	600	
78.		300/05		1000	300	
79.		408/09	**	1250	480	4285
80.		425/28	ob.	1750	580	
81.		562/69	**	240	100	
82.		570/75		450	180	
83.		609/19		345	160	
84.		620/43		368	170	
85.	BELGIQUE :	entre 411/18 et 481/83 (7 séries)	ob.	2430	600	
86.		entre 488/95 et 583/92 (6 séries)		3165	750	
87.		351		2700	700	
88.		842/44	**	775	350	
89.		998/1004		1200	480	
90.		1102/07		500	200	
91.		Carnets 10/11; 12/13 (3)		280	120	
92.		Roulettes 33; 42; 46; 50		265	120	

93.	FRANCE :	115/17	*	710	500	
94.		1066/71	**	375	600	
95.		PA 38/41		178	320	
96.		1422		250	400	
97.	BELGIQUE :	3 (4 marges)	ob.	3400	680	
98.		41 - N.D.	*	1125	260	
99.		61	**	2100	900	
100.		65/65a	*	7800	2000	
101.		176	ob.	15000	5000	
102.		177/78		8300	2800	
103.		289/91	*	5900	1900	
104.		308/14		1600	460	
105.		353/55	ob.	510	150	
106.		792/97	**	8400	3800	
107.		Feuillelet BEPITEC		675	260	
108.		PA 26/27		2500	1000	
109.		Privés 117/18		1150	300	
110.		Privés 123/24		1900	500	

111.	BELGIQUE : BF 3	16000	6000	600
112.	BF 5	5200	2200	270
113.	BF 6	3200	1350	—
114.	BF 18/21	6000	2600	260
116.	BF 11/12	900	350	350
117.	12 séries complètes entre 568/72 et PA PA 15/23	2640	480	480
<hr/>				
118.	BELGIQUE : 179/81	700	275	270
119.	293/98	1600	490	490
120.	299/304	455	200	—
121.	351/52	5400	1800	1800
122.	353/55	1100	350	—
123.	737/42	825	250	—
124.	880/91	7400	2400	—
125.	927/29	1900	650	—
126.	FRANCE : 403	40	80	80
127.	422	70	140	—
128.	459/60	115	225	—
129.	497/98	78	150	150
130.	730/33	140	275	—
131.	765/70	80	150	—
132.	859/62	85	165	165
<hr/>				
133.	BELGIQUE : 2	2200	550	—
134.	23/25	6500	1300	1300
135.	108/17	2275	700	—
136.	351/52	14000	5600	—
137.	353/55	3700	1480	1480
138.	994/95	380	150	—
139.	751/55	2200	880	920
140.	892/97	3000	1200	1200
141.	927/29	2700	1100	—
142.	961/63	450	180	190
143.	1096/1101	750	300	—
144.	1128/30	2100	840	840
145.	1153/58	430	175	180
146.	1176/81	650	260	—
147.	FRANCE : 395	125	250	—
148.	429	90	180	180

29800
1240
23560

2010
1800
2860

6290
315
8975

52115